

NOTE SYNTHETIQUE SUR LE BUDGET PRIMITIF 2021 DE CHAMPFORGEUIL VOTÉ LE 7 AVRIL 2021

L'article 107 de la loi NOTRe (portant nouvelle organisation territoriale de la République) du 7 août 2015 crée de nouvelles obligations relatives à la présentation et à l'élaboration des budgets locaux.

Ainsi, cette note brève et synthétique retrace les informations financières essentielles de la collectivité.

BUDGET PRINCIPAL 2021

1/ Données synthétiques sur la situation financière de la commune

La population totale de Champforgeuil : source INSEE

2017	2018	2019	2020
2 467 hab	2 501 hab	2 543 hab	2 588 hab

L'analyse des ratios de Champforgeuil (calculés sur les chiffres du compte administratif) :

La population DGF de Champforgeuil :

2017	2018	2019	2020
2500 hab	2534 hab	2572 hab	2 617 hab

❶ Dépenses réelles de fonctionnement (DRF) / population DGF :

2017	2018	2019	2020
899 €	855€	843€	843 €

❷ Recettes réelles de fonctionnement (RRF) / population DGF:

2017	2018	2019	2020
1027 €	985 €	1 038 €	945 €

Ces 2 ratios, permettent de constater que les recettes (RRF) restent supérieures aux dépenses (DRF), grâce à la maîtrise des dépenses depuis plusieurs années.

La baisse des recettes (RRF) est en grande partie dû à la baisse des dotations de l'état, et à la crise sanitaire (forte diminution des recettes de locations de salles, revenus périscolaires ...)

❸ Produit des impositions directes (73111) / population DGF :

2017	2018	2019	2020
412	414	420	416

Ce ratio est en légère baisse par rapport à l'année dernière, il tient compte de la hausse ou non de la population d'une part mais aussi de la revalorisation des bases de fiscalité.

Ainsi, une commune qui n'augmente pas ses taux, comme c'est le cas pour notre commune depuis 2010, peut toucher davantage d'impôts locaux à population égale.

Avec le tableau ci-dessous, on peut noter que les bases de la taxe d'habitation, ont augmenté entre 2016 et 2020, le reste des bases augmente de façon modérée. Cela découle des constructions nouvelles ou des améliorations de locaux existants et de l'augmentation du nombre d'habitants sur la commune.

NB : A compter du BP 2021, nous n'aurons plus de base pour la taxe d'habitation qui est compensée par ailleurs, pour rappel nous ne votons plus le taux de cette taxe depuis 2020.

	Bases effectives 2018	Bases effectives 2019	Bases effectives 2020	% évolution 2020/2021	Bases prévisionnelles 2021
Taxe habitation	3 008 864 €	3 118 062 €	3 150 718 €	1.05 %	
Taxe foncière bâtie	3 715 668 €	3 776 740 €	3 848 870 €	1.91 %	3 848 000 €
Taxe foncière non bâtie	25 526 €	26 181 €	26 426 €	0.94 %	26 426 €

Taux d'imposition 2021 :

- Taxe foncière bâti : 19.41 %
- Taxe foncière non bâtie : 64.77 %

Le coefficient de mobilisation du potentiel fiscal (CMPF) de la commune en 2020 (c'est à dire le rapport entre le produit fiscal de Champforgeuil et celui que nous obtiendrions en appliquant aux bases Champforgeuillaises les taux moyens nationaux) **est de 69.75 %**, ce qui démontre une fiscalité maîtrisée.

Si le CMPF est supérieur à 100%, la pression fiscale exercée par la collectivité est forte. A contrario, s'il est inférieur à 100%, la pression fiscale est faible, les ressources fiscales potentielles n'ont pas toutes été mobilisées par la commune.

5 Dépenses d'équipement brut / population :

2017	2018	2019	2020
127	104	121	125

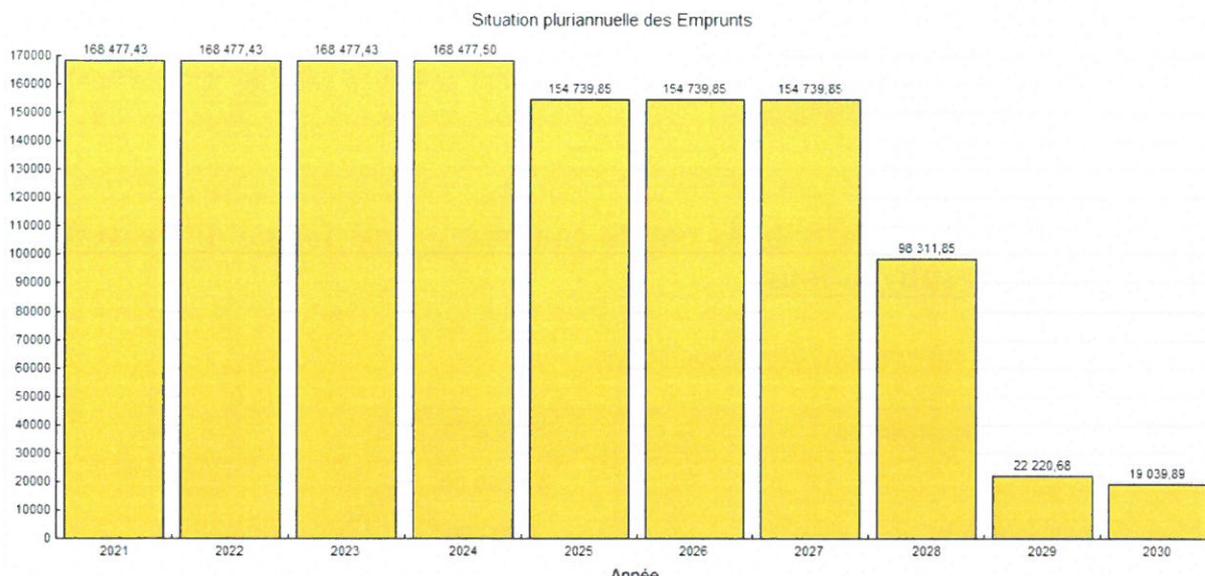
Ce ratio évalue l'investissement de la commune réalisé dans les infrastructures dédiées aux habitants, regroupant ainsi les dépenses liées à l'achat de terrains, à la construction des bâtiments, à l'aménagement et l'équipement des locaux, l'achat de véhicules, ainsi que tout autre instrument de travail durable.

6 Encours de la dette/population :

2017	2018	2019	2020
604	543	481	418

La baisse observée sur ces années s'explique par l'extinction d'emprunts.

ANNÉE	AMORTISSEMENT	INTÉRÊT	ANNUITÉ	CAPITAL RESTANT DU
2021	126 501.80	41 975.63	168 477.43	1 095 162.35
2022	131 504.91	36 972.52	168 477.43	968 660.55
2023	136 723.67	31 753.76	168 477.43	837 155.64
2024	142 167.82	26 309.68	168 477.43	700 431.97
2025	134 109.62	20 630.23	154 739.85	558 264.15
2026	139 449.71	15 290.14	154 739.85	424 154.53
2027	145 021.66	9 718.19	154 739.85	284 704.82
2028	94 408.47	3 903.38	98 311.85	139 683.16
2029	21 710.37	510.31	22 220.68	45 274.69
2030	18 837.20	202.69	19 039.89	25 564.32
TOTAL GENERAL	1 090 453.23	187 266.53	1 277 701.76	



Graphique de l'annuité de la dette jusqu'en 2030

L'annuité de la dette représente la somme que la commune doit aux banques chaque fin d'année.

En 2021, la structure de la dette est composée de 7 emprunts à taux fixe.

Ces taux garantissent à la Ville une maîtrise totale de la dette car non indexés sur des taux dont l'évolution n'est pas prévisible, dits emprunts toxiques.

7 [DGF \(dotation globale de fonctionnement\) / population :](#)

2017	2018	2019	2020
25 €	18 €	10 €	5 €

Ce ratio confirme une baisse tendancielle du niveau de la DGF par habitant et donc un niveau de financement de l'Etat à l'habitant de plus en plus faible.

8 [Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement :](#)

2017	2018	2019	2020
55 %	56 %	56 %	57 %

Ce ratio mesure la charge de personnel de la collectivité. C'est un coefficient de rigidité, car c'est la part de la dépense incompressible quelle que soit la population de la collectivité.

L'augmentation observée sur ces années s'explique par la baisse des dépenses réelles de fonctionnement due à la renégociation de contrats et pour 2020 à la baisse de certaines dépenses (énergie ...) liée à la crise sanitaire et par l'augmentation mécanique des charges de personnel (augmentation des taux CNRACL et autres, évolution du point d'indice, reclassements indiciaires...).

8 bis [Dépenses de personnel atténuées / dépenses réelles de fonctionnement :](#)

2017	2018	2019	2020
54%	55%	55%	55 %

Ce ratio tient compte des atténuations de charges de personnel (remboursement maladie, remboursement de mise à disposition ...).

9 [\(Dépenses réelles de fonctionnement + Remboursement de la dette\) / Recettes réelles de fonctionnement :](#)

2017	2018	2019	2020
93 %	92 %	86 %	95 %

Ce ratio s'appelle la marge d'autofinancement. C'est la capacité de la commune à financer l'investissement une fois les charges obligatoires payées.

Plus le ratio est faible, plus la commune peut financer ses investissements par l'autofinancement sans avoir nécessairement recours à l'emprunt.
Avec un ratio supérieur à 100%, les investissements restent possibles sans autofinancement mais avec uniquement le recours à l'emprunt.

2/ Liste des concours attribués par la commune sous forme de prestations en nature ou de subventions

a) tableau des subventions aux associations

Organismes	BP 2021
ASLC	10 000,00
Champforgeuil foot club	2 700,00
CIFA Lameloise	90,00
COOP mat Courbet	274,00
COOP Mat Dolto	274,00
COOP prim Courbet	411,00
COOP Prim Pagnol	548,00
MULTI BALL	500,00
Pleins et déliés	400,00
	15 197,00

b) tableau des subventions en nature aux associations

<u>Listes des organismes</u>	<u>Salles / bâtiment</u>	<u>Adresse du Local</u>	<u>Périodes d'occupation</u>	<u>Loyer</u>
A.S.L.C.	Maison des Associations	3 rue Croix Clément	toute l'année	A titre gratuit
A.S.L.C.	complexe sportif S et C GUENOT	rue André Marie Ampère	les lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi et samedi de l'année scolaire et certains jours des vacances scolaires sur demande	A titre gratuit
A.S.L.C.	Salle des sports école Paqnot	rue Charles Lemaux	les mardi, mercredi, vendredi de l'année scolaire et certains jours des vacances scolaires sur demande	A titre gratuit
A.S.L.C.	salle poterie	4 rue Charles Lemaux	les lundi, mercredi, jeudi et vendredi de l'année scolaire	A titre gratuit
Club BIENVENUE	CHENEVIÈRES	Impasse des Chenevières	tous les mardi de 13h30 à 17h30 - 1 mardi sur 2 pendant les vacances scolaires	A titre gratuit
A.O.C.	CHENEVIÈRES	Impasse des Chenevières	2 ou 3 mercredis par mois de 17h30 à 19h30 sauf pendant les vacances scolaires	A titre gratuit
PLEINS ET DELIES	CHENEVIÈRES	Impasse des Chenevières	tous les jeudis de 18h00 à 20h00 sauf pendant les vacances scolaires	A titre gratuit
TOUS ENSEMBLE	CHENEVIÈRES	Impasse des Chenevières	environ 8 dates par an - sans dates fixes	A titre gratuit

LISTE DES MISES A DISPOSITION POUR LES ORGANISMES autres que locaux

<u>Listes des organismes</u>	<u>subventions en nature</u>	<u>observations</u>	<u>sommes dues</u>
A.S.L.C.	Mise à disposition de personnel	7h30 par semaine toute l'année	A titre gratuit
	Mise à disposition de personnel d'entretien des locaux	8h45 par semaine hors période de vacances scolaires	A titre gratuit
	paiement des fluides (eau-gaz, électricité) sur les locaux de la Maison des Associations rue Croix Clément et du gymnase S et C GUENOT	toute l'année	A titre gratuit
	mise à disposition d'un photocopieur et prise en charge de la maintenance à la copie noir et blanc	toute l'année	A titre gratuit
	Mise à disposition d'une entreprise privé prise sous contrat avec la commune assurant les missions d'entretien des salles du complexe sportif « Steeve et Christophe GUENOT » à raison de d'un entretien hebdomadaire pendant l'année scolaire	toute l'année	A titre gratuit
	Mise à disposition d'un véhicule pour le club de lutte	à raison de 10 prêts maximum par an sur demande et selon la convention	A titre gratuit
Champforgeuil Football Club	Mise à disposition du complexe sportif comprenant le terrain de foot et les vestiaires	toute l'année	A titre gratuit
	Mise à disposition d'entreprises privées sous contrat avec la commune assurant les missions d'entretien du terrain de football et des vestiaires	toute l'année	A titre gratuit
	Mise à disposition de personnel technique pour la tonte et l'entretien des terrains	toute l'année	A titre gratuit

3/ Présentation agrégée des résultats du budget principal au 31 décembre 2020

<u>Fonctionnement</u>	
Recettes	2 473 416.89 €
Dépenses	2 207 194.50 €
Résultat de l'exercice	266 222.39 €
Résultat antérieur reporté	625 114.95 €
Résultat de fonctionnement	891 337.34 €
<u>Investissement</u>	
Recettes	305 684.21 €
Dépenses	471 473.46 €
Résultat de l'exercice	165 789.25 €
Résultat antérieur reporté	- 44 403.18 €
Solde des restes à réaliser	- 54 067.56 €
Besoin de financement	-264 259.99 €
Solde définitif au 31/12/2020	627 077.35€

4/ Liste des organismes pour lesquels la commune...

a) ...détient une part de capital

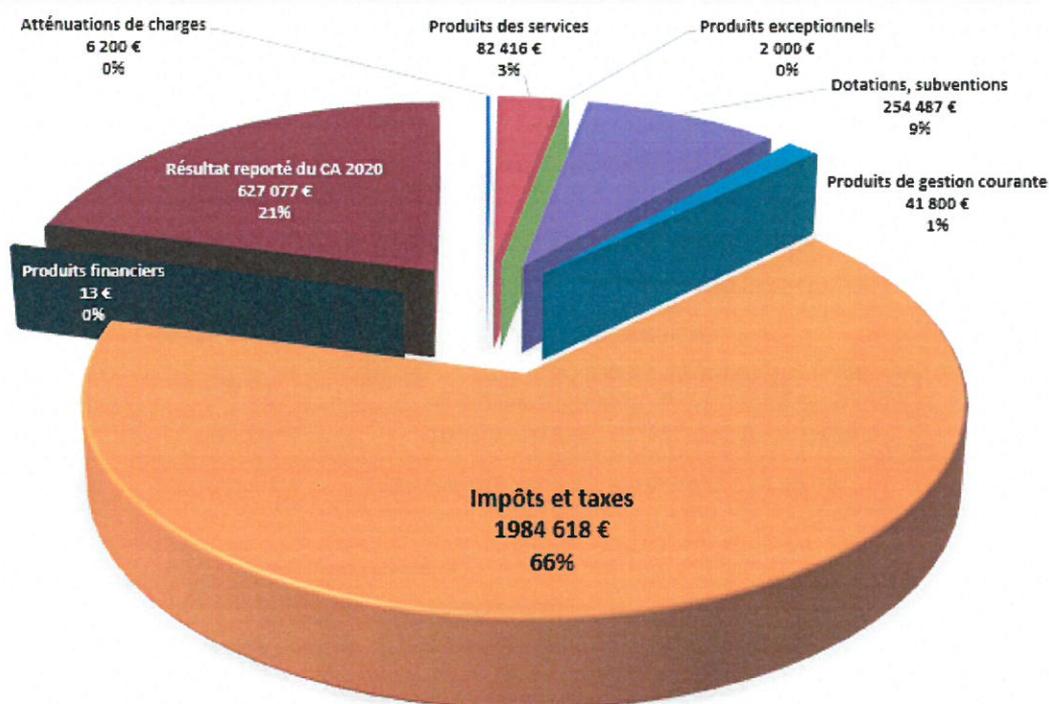
Caisse d'Epargne Bourgogne Franche Comté (1 part sociale)

b) ... a versé une subvention supérieure à 75 000 € ou représentant plus de 50%(en nature et en numéraire) du produit figurant au compte de résultat de l'organisme

NOM	OBJET	NATURE JURIDIQUE	NATURE ET MONTANT DE L'ENGAGEMENT FINANCIER
ASLC	Culture-Loisirs-Sports	Association loi 1901	Subvention 2021 : 10 000 €
Champforgeuil Football Club	Pratique du football de loisir	Association loi 1901	Subvention 2021 : 2 700 €
Plein et déliés	Art de la calligraphie	Association loi 1901	Subvention 2021 : 400 € + Mise à disposition local

LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT BP 2021

CHAP.	RECETTES TTC	BP 2020	BP 2021	% BP 2020 / BP 2021
70	PRODUITS DES SERVICES ET DU DOMAINE	83 430.00	82 415.58	-1.22%
73	IMPOTS ET TAXES	2 011 320.00	1 984 618.00	-1.33%
74	DOTATIONS SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	150 795.00	254 487.00	68.76%
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	44 600.00	41 800.00	- 6.28%
76	PRODUITS FINANCIERS	13.00	13.00	0
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS (Sans les cessions)	700.00	2 000.00	185.71%
013	ATTENUATION DE CHARGES	13 400.00	6 200.00	8.50%
	RECETTES REELLES	2 304 258.00	2 371 533.58	0.31%
002	RESULTAT DE FONCT. REPORTE	625 114.95	627 077.35	11.92%



TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT 2021 : 2 998 611 €

Chapitre 74 = dotations et participations : **68.76 %**

Le pourcentage de hausse du chapitre est dû essentiellement à la réforme de la taxe d'habitation compensée en grande partie dans le chapitre 74 au détriment du chapitre 73, ce chapitre est en hausse malgré la perte totale de DGF.

Concernant les dotations de l'état

- ✚ La principale, la **Dotation Globale de Fonctionnement (DGF)** : en 2021, la commune ne touchera plus rien.
Entre 2008 et 2021 la perte est de 219 254 €

Chapitre 77 = produits exceptionnels : **+ 185.71 %**

Ce chapitre enregistre des recettes de remboursement de sinistre ou de mandats annulés qui sont difficilement quantifiables.

Chapitre 013 = atténuations de charges : + 8.5 %

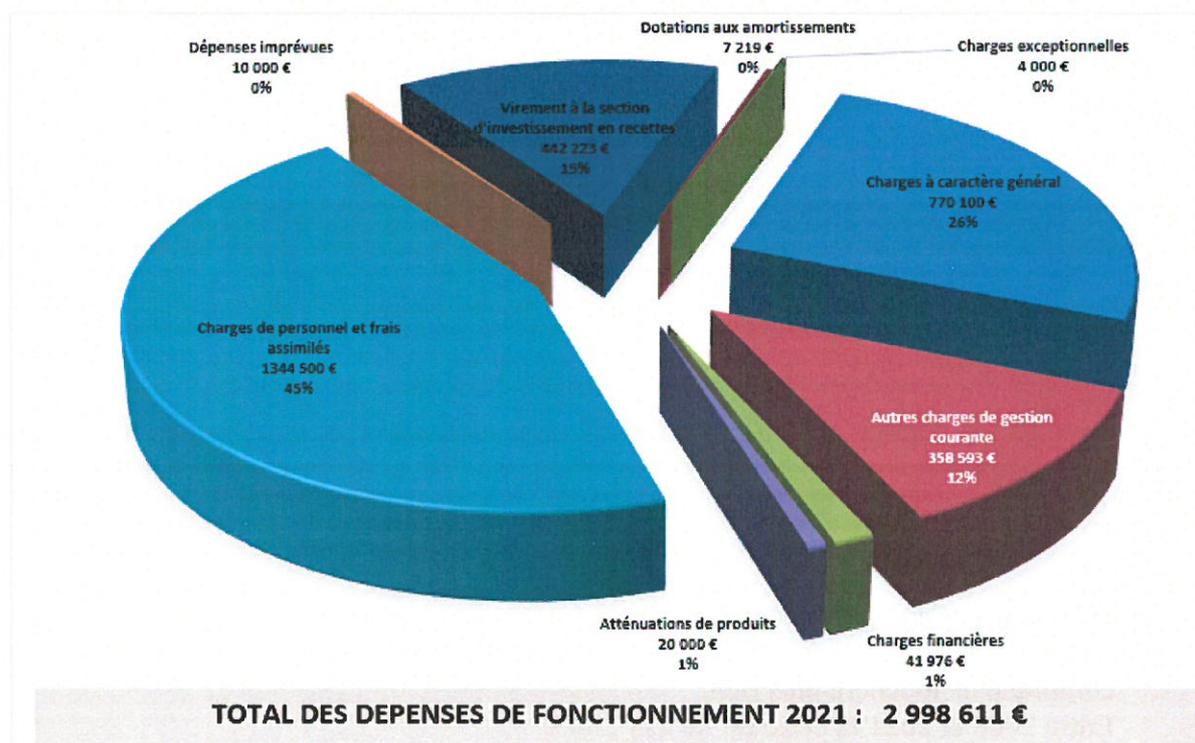
Ce chapitre enregistre les remboursements de notre assurance du personnel pour les accidents du travail, les arrêts maladie et les congés maternité (très fluctuants d'année en année)

La prévision du total des recettes de fonctionnement au BP 2021 est légèrement en hausse par rapport aux recettes du BP 2020 bien qu'il soit tenu compte de la baisse des recettes (services périscolaire, locations de salles ...) liée aux effets de la crise sanitaire.

LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT BP 2021

Mise en valeur des chapitres les plus importants

CHAP.	DEPENSES TTC	BP 2020	BP 2021	% BP 2020 / BP 2021
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	761 165.00	770 100.00	+ 1.17 %
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	1 325 000.00	1 344 500.00	+1.47 %
64111 / 64131	Rémunérations	905 000.00	927 000.00	+2.43 %
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	361 080.00	358 593.00	+6.79
66	CHARGES FINANCIERES	47 350.80	41 975.63	-11.35%
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES (Sans les cessions)	4 000.00	4 000.00	0 %
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS	20 000.00	20 000.00	0 %
	DEPENSES REELLES	2 528 595.80	2 549 168.63	+0.81 %
042	OPERATIONS D'ORDRE ENTRE SECTIONS LIEES AUX CESSIIONS ET +/- VALUE + AMORTISSEMENTS	7 219,00	7 219.00	0 %
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	393 558.15	442 223.30	+11.37 %
	TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	2 929 372.96	2 998 610.93	+2.36 %



Chapitre 011 = charges à caractère général : +1.17 %

Ce chapitre enregistre exclusivement les dépenses relatives aux charges servant au fonctionnement des services (contrats, achats de fournitures, assurances, fais de télécommunication, frais d'énergie et électricité ...). En baisse régulière suite aux efforts de gestion plus économe et à la renégociation régulière de divers contrats, cette année il est en augmentation en prévision des dépenses liées à la crise sanitaire.

Chapitre 012 = charges de personnel : + 1.47 %

Ce chapitre enregistre exclusivement les dépenses relatives au personnel communal.

Les faits notables sont :

- + la hausse de certaines cotisations : CNRACL et IRCANTEC
- + des avancements de grades
- + des avancements d'échelon
- + le remplacement en congé maladie de plusieurs agents.
- + La hausse du point d'indice lié au parcours PPCR en janvier 2021

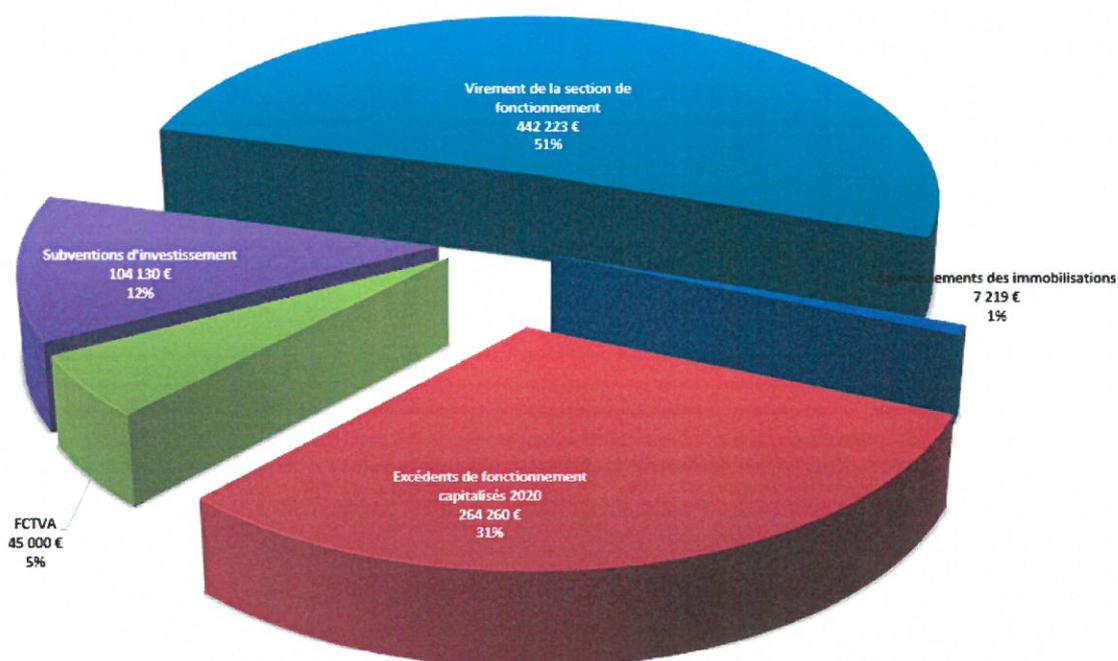
Chapitre 66 = Charges financières : -11.35%

Ce chapitre enregistre **les intérêts des emprunts**. Il est à la baisse alors que nous avons effectué la réalisation d'un prêt de 170 000 € en 2015 finançant les travaux d'investissement relatifs à l'achat et aux travaux du cabinet médical ainsi que les travaux de la rue de Condemène. Et un prêt de 130 000€ en 2016 finançant l'achat de de la maison des associations rue Croix Clément.

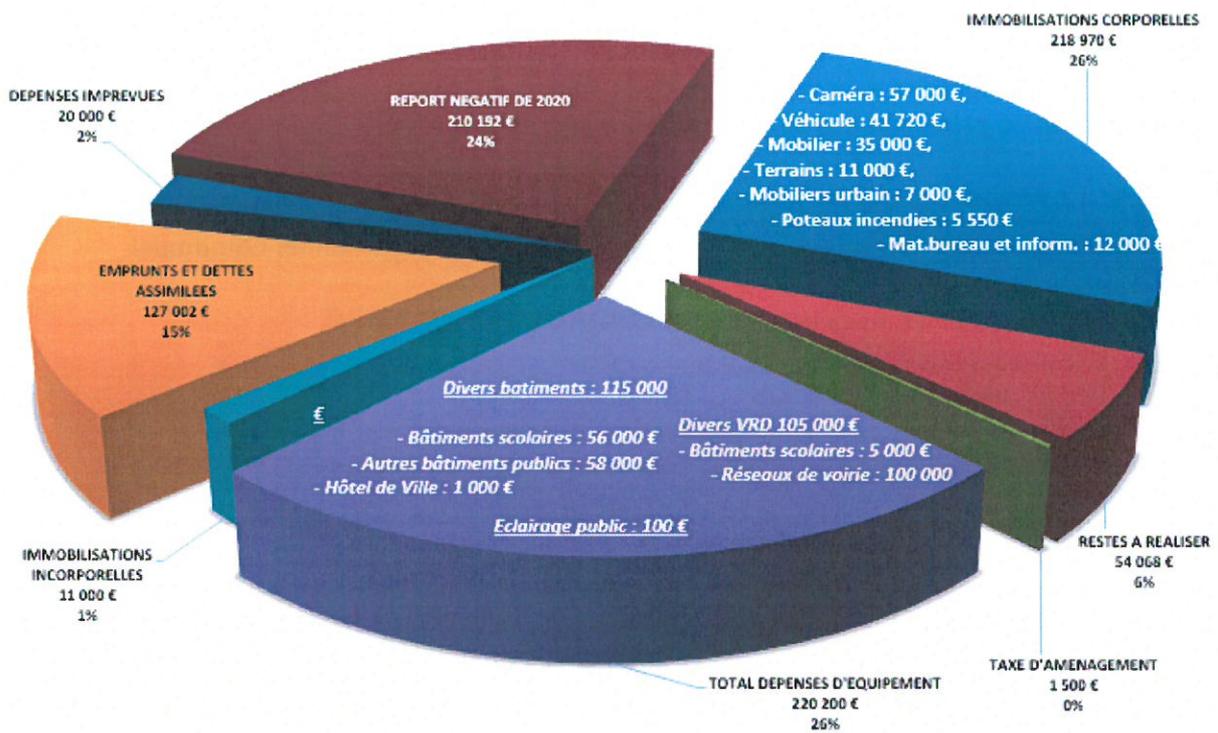
L'INVESTISSEMENT

Tableau DES INVESTISSEMENTS 2021

Plusieurs investissements sont prévus en 2021, ils sont détaillés dans le graphique des dépenses d'investissement.



RECETTES TOTALES D'INVESTISSEMENT 2021 : 862 832 €



TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENTS 2021 : 862 832 €